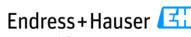
selon 1907/2006/CE, Article 31



Page : 1/12

People for Process Automa

Date d'impression : 01.04.2022 Version 4 (remplace la version 3) Révision: 01.04.2022

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: cleaner CY820 oxidizing

Synonyme: cleaning concentrate
Code du produit: CY820-1+UA
UFI: CC01-W0Q0-0001-81GR

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Catégorie du produit PC21 Substances chimiques de laboratoire

## Emploi de la substance / de la préparation

Produits chimiques pour laboratoires

Désinfectant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Endress+Hauser Conducta GmbH+Co. KG Dieselstraße 24 D-70839 Gerlingen

Service chargé des renseignements:

Phone: +49 (0)7156 209-10117 E-Mail: MSDS.pcc@endress.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence 0032 70 245 245

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS03 flamme au-dessus d'un cercle

Ox. Liq. 2 H272 Peut aggraver un incendie; comburant.



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1A H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2022 Version 4 (remplace la version 3) Révision: 01.04.2022

Nom du produit: cleaner CY820 oxidizing

(suite de la page 1)

Page: 2/12

#### Pictogrammes de danger









GHS03 GHS05 GHS07

GHS09

#### Mention d'avertissement Danger

# Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

peroxyde d'hydrogène en solution

acide peracétique

acide acétique

# Mentions de danger

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des veux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P221 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P310

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

#### Indications complémentaires:

Le produit contient: Précurseurs d'explosifs faisant l'objet de restrictions. Mise à disposition, introduction, détention et utilisation selon règlement (UE) 2019/1148, article 5(1) et (3).

## 2.3 Autres dangers

Il est démontré que le produit ne contient pas de composés halogènes à liaison organique (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds ou de formaldéhydes.

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. vPvB: Non applicable.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 3)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2022 Version 4 (remplace la version 3) Révision: 01.04.2022

Nom du produit: cleaner CY820 oxidizing

(suite de la page 2)

Page: 3/12

Composants dangereux:		
CAS: 7722-84-1 EINECS: 231-765-0 Numéro d'enregistrement: 01- 2119485845-22	peroxyde d'hydrogène en solution  ③ Ox. Liq. 1, H271; ③ Skin Corr. 1A, H314; ① Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332 Limites de concentration spécifiques: Ox. Liq. 1; H271: C ≥70 % Ox. Liq. 2; H272: 50 % ≤ C < 70 % Skin Corr. 1A; H314: C ≥ 70 % Skin Corr. 1B; H314: 50 % ≤ C < 70 % Skin Irrit. 2; H315: 35 % ≤ C < 50 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 8 % Eye Irrit. 2; H319: 5 % ≤ C < 8 % STOT SE 3; C ≥ 35 %	20-40%
CAS: 64-19-7 EINECS: 200-580-7 Numéro d'enregistrement: 01- 2119475328-30	acide acétique	5-10%
CAS: 79-21-0 EINECS: 201-186-8 Numéro d'enregistrement: 01- 2119531330-56	acide peracétique      Flam. Liq. 3, H226; Org. Perox. D, H242;    Skin Corr. 1A, H314;    Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410;    Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332 Limite de concentration spécifique: STOT SE 3; H335: C ≥ 1%	2-6%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1 Description des mesures de premiers secours

## Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

#### Après contact avec la peau:

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

## Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

## Après ingestion:

Consulter immédiatement un médecin.

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

# **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

(suite page 4)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2022 Version 4 (remplace la version 3) Révision: 01.04.2022

Nom du produit: cleaner CY820 oxidizing

(suite de la page 3)

Page: 4/12

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: pas d'autres informations

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Monoxyde de carbone (CO)

**5.3 Conseils aux pompiers** Pas d'autres informations importantes disponibles.

Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Porter un vêtement personnel de protection.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter de verser ou de pulvériser dans des locaux fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

#### Préventions des incendies et des explosions:

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Prévoir un refroidissement de secours en cas d'incendie dans les alentours.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

#### Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Ne conserver que dans le fût d'origine.

# Indications concernant le stockage commun:

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Ne pas conserver avec les agents de réduction.

#### Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Classe de stockage: 5.1 B

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2022 Version 4 (remplace la version 3) Révision: 01.04.2022

Nom du produit: cleaner CY820 oxidizing

(suite de la page 4)

Page: 5/12

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant	des valeurs	-seuil à surveiller	par poste de travail:
-----------------------	-------------	---------------------	-----------------------

CAS: 7722-84-1 peroxyde d'hydrogène en solution

VL Valeur à long terme: 1,4 mg/m³, 1 ppm

CAS: 64-19-7 acide acétique

VL Valeur momentanée: 38 mg/m³, 15 ppm Valeur à long terme: 25 mg/m³, 10 ppm

CAS: 79-21-0 acide peracétique

VL Valeur momentanée: 1,24 mg/m³, 0,4 ppm vapeur et aérosol

#### Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

#### **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

# Protection des mains:



Gants de protection

Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable. Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

#### Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

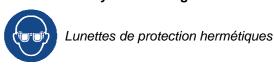
Caoutchouc chloroprène

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

## Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

#### Protection des yeux/du visage



selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2022 Version 4 (remplace la version 3) Révision: 01.04.2022

Nom du produit: cleaner CY820 oxidizing

(suite de la page 5)

Page: 6/12

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

État physiqueLiquideCouleur:IncoloreOdeur:Acre

Seuil olfactif: Non déterminé. Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition Non déterminé. Inflammabilité Non applicable.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure: Non déterminé.
Supérieure: Non déterminé.

Point d'éclair > 60 °C
Température de décomposition: Non déterminé.

. Viscosité:

Viscosité cinématique Non déterminé.

Dynamique: Non déterminé.

Solubilité

l'eau: Entièrement miscible

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.

Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:1,12 g/cm³Densité relative.Non déterminé.Densité de vapeur:Non déterminé.

9.2 Autres informations

Aspect:

Forme: Liquide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la

sécurité.

**Température d'auto-inflammation**Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

**Propriétés explosives:**Le produit n'est pas explosif.

Non déterminé.

Teneur en solvants:

Solvants organiques: 9.0% Eau: 58.0% Teneur en substances solides: 0.0%

Changement d'état

Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

Informations concernant les classes de danger

physique

Substances et mélanges explosibles néant Gaz inflammables néant **Aérosols** néant **Gaz comburants** néant Gaz sous pression néant Liquides inflammables néant néant Matières solides inflammables Substances et mélanges autoréactifs néant Liquides pyrophoriques néant

(suite page 7)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2022 Version 4 (remplace la version 3) Révision: 01.04.2022

Nom du produit: cleaner CY820 oxidizing

(suite de la page 6)

Page: 7/12

Matières solides pyrophoriquesnéantMatières et mélanges auto-échauffantsnéant

Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de l'eau néant

**Liquides comburants** Peut aggraver un incendie; comburant.

Matières solides comburantesnéantPeroxydes organiquesnéant

Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux néant Explosibles désensibilisés néant

#### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Corrode les métaux.

Réactions aux alcalis et aux métaux.

- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë Nocif en cas d'ingestion.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
CAS: 64-19-7 acide acétique		
Oral	LD50	3.310 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	1.060 mg/kg (rbt)
CAS: 79-21-0 acide peracétique		
Oral	LD50	1.740 mg/kg (rat)

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

## Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 8)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2022 Version 4 (remplace la version 3) Révision: 01.04.2022

Nom du produit: cleaner CY820 oxidizing

(suite de la page 7)

Page: 8/12

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:			
CAS: 7722-84-1 peroxyde d'hydrogène en solution			
EC50[72h]	1,38 mg/l (Algae)		
CAS: 64-19-7 acide acétique			
EC50[48h]	36,9 mg/l (Daphnia Magna)		
EC50[72h]	>1.000 mg/l (Algae)		
CAS: 79-21-0 acide peracétique			
EC50[48h]	0,73 mg/l (Daphnia Magna)		
EC50[72h]	0,7 mg/l (Algae)		
EC50[96h]	0,8 mg/l (Fish)		
NOEC (chron aqua tox)	0,00094 mg/l (danio rerio)		

- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. vPvB: Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

Remarque: Toxique chez les poissons. Autres indications écologiques:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue	e européen	des	déchets

20 01 14\* acides

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR, IMDG, IATA UN3149

(suite page 9)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2022 Version 4 (remplace la version 3) Révision: 01.04.2022

Nom du produit: cleaner CY820 oxidizing

(suite de la page 8)

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR UN3149 PEROXYDE D'HYDROGÈNE ET ACIDE PEROXYACÉTIQUE EN MÉLANGE. STABILISÉ

IMDG HYDROGEN PEROXIDE AND PEROXYACETIC ACID

MIXTURE STABILIZED, MARINE POLLUTANT

Page: 9/12

IATA Hydrogen peroxide and peroxyacetic acid mixture

stabilized

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADR** 



Classe 5.1 (OC1) Matières comburantes.

Étiquette 5.1+8

**IMDG** 



Class 5.1 Matières comburantes.

**Label** 5.1/8

**IATA** 



Class 5.1 Matières comburantes.

**Label** 5.1 (8)

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA //

**14.5 Dangers pour l'environnement**Le produit contient matières dangereuses pour

58

l'environnement : acide peracétique

Attention: Matières comburantes.

Marine Pollutant: Oui

Signe conventionnel (poisson et arbre)

Marquage spécial (ADR):

Signe conventionnel (poisson et arbre)

14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur

Numéro d'identification du danger (Indice

Kemler):

No EMS: F-H,S-Q Segregation groups Peroxides

Stowage Category D

Stowage Code SW1 Protected from sources of heat.
Segregation Code SG16 Stow "separated from" class 4.1

SG59 Stow "separated from" SGG14-permanganates

SG72 See 7.2.6.3.2.

14.7 Transport maritime en vrac conformément

aux instruments de l'OMI Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

ADR

Quantités limitées (LQ) 1L

(suite page 10)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2022 Version 4 (remplace la version 3) Révision: 01.04.2022

Nom du produit: cleaner CY820 oxidizing

(suite de la page 9)

Quantités exceptées (EQ) Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Page: 10/12

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500

ml

Catégorie de transport 2 Code de restriction en tunnels E

**IMDG** 

Limited quantities (LQ) 1L

Excepted quantities (EQ) Code: E2

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

"Règlement type" de l'ONU:

"Naximum net quantity per outer packaging: 500 ml
UN 3149 PEROXYDE D'HYDROGÈNE ET ACIDE

PEROXYACÉTIQUE EN MÉLANGE, STABILISÉ, 5.1 (8), II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

# **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger









GHS03 GHS05 GHS07 GHS09

## Mention d'avertissement Danger

#### Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

peroxyde d'hydrogène en solution

acide peracétique

acide acétique

#### Mentions de danger

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P221 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous

les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

#### Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris. Catégorie SEVESO

P8 LIQUIDES ET SOLIDES COMBURANTS

E2 Danger pour l'environnement aquatique

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 50 t Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 200 t

(suite page 11)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2022 Version 4 (remplace la version 3) Révision: 01.04.2022

Nom du produit: cleaner CY820 oxidizing

(suite de la page 10)

Page: 11/12

#### RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

#### **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

CAS: 7722-84-1 peroxyde d'hydrogène en solution

Valeur limite: >12-≤35 % | 20-40%

#### Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

### Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

#### **Prescriptions nationales:**

Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant. 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### 16.1 Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 16.3 Restriction de l'utilisation recommandée.

Service établissant la fiche technique: PCC-TWR

Contact: MSDS.pcc@endress.com

Date de la version précédente: 13.04.2021 Numéro de la version précédente: 3

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3 Ox. Liq. 1: Liquides comburants – Catégorie 1

Ox. Liq. 7: Liquides comburants – Catégorie 7
Ox. Liq. 2: Liquides comburants – Catégorie 2

Org. Perox. D: Peroxydes organiques - Type C/D

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

(suite page 12)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2022 Version 4 (remplace la version 3) Révision: 01.04.2022

Nom du produit: cleaner CY820 oxidizing

(suite de la page 11)

Page: 12/12

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique - toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
\* Données modifiées par rapport à la version précédente